



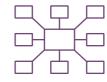








S'AFFILIER À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT C'EST:



Faire partie d'un réseau d'associations et de bénévoles sur son territoire, partager son expérience et ses pratiques et coopérer sur des projets communs.





Se faire accompagner dans le développement de ses projets grâce à des outils, des formations et des ressources qui facilitent le quotidien des dirigeants associatifs.



Contribuer à une parole commune pour défendre la liberté d'association, vecteur de démocratie et d'émancipation, la laïcité et l'égalité de tous et pour faire vivre l'éducation populaire, sous toutes ses formes.

La Ligue de l'enseignement est un réseau associatif engagé pour l'éducation de tous, tout au long de la vie. Elle regroupe, à travers 103 fédérations départementales, près de 30 000 associations locales présentes dans 24 000 communes et représentant 1,6 million d'adhérents.

Attentifs aux initiatives locales des habitants, en particulier dans les milieux populaires, les professionnels et bénévoles de la Ligue de l'enseignement accompagnent la mobilisation citoyenne, collective et associative, pour faire grandir la capacité de la société civile à apporter des réponses aux besoins sociaux.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MAYENNE

une formidable richesse par ses ressources. culturelles. Elle anime la vie locale, développe la solidarité et La Ligue de l'enseignement de la Mayenne est et responsables dans une République laïque, au sein d'associations affiliées. démocratique et sociale.

Avec près de 180 associations affiliées, plus Nous encourageons les initiatives locales qui de 8 000 adhérents et près de 50 bénévoles, permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la Ligue de l'enseignement de la Mayenne est la culture dans la reconnaissance des diversités

contribue à la formation de citoyens libres, égaux animée par des élu.e.s, eux-mêmes engagé.e.s

LES TARIFS D'AFFILIATION

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION OU UNE STRUCTURE (MJC - FJT - CENTRE SOCIAL...)* [VOIR BORDEREAU « ASSOCIATION »]

AFFILIATION GÉNÉRALE (C1)	Les activités organisées par votre association ou structure sont destinées exclusivement à vos adhérents qui doivent tous être titulaires d'une carte Ligue (effectif total déclaré). L'assurance couvre les activités pratiquées et tous les adhérents (remplir fiche diagnostic) de votre association.		84 €
AFFILIATION SPÉCIALISÉE (C2)	Une partie des membres (min. 3 personnes) de votre association est titulaire d'une carte Ligue et/ou vos activités sont organisées majoritairement à destination de non-adhérents. Les activités peuvent être assurées sous conditions d'une déclaration auprès de l'APAC (remplir fiche diagnostic).		94 €
AFFILIATION ÉTUDIANTE	Association se caractérisant par le fait d'être constituée d'étudiants et d'être dirigée par des étudiants et ayant des activités ouvertes aux seuls adhérents ou aux usagers.		97 € (sans adhésion indivduelle)
AFFILIATION JUNIOR ASSOCIATION	Association se caractérisant par le fait d'être constituée de mineurs et accompagnée par le réseau national des Juniors Associations. En Mayenne, c'est la Ligue de l'enseignement de la Mayenne qui assure cet accompagnement.		GRA- TUIT
COÛT PAR ADHÉRENT POUR LES CATÉGORIES C1, C2	JEUNE 3,76 €	ADULTE 10,21 €	

L'affiliation est nécessaire pour bénéficier des actions et des services de la Lique de l'enseignement de la Mayenne, ainsi que de l'assurance APAC.

VOUS ÊTES UNE ÉCOLE OU UNE ASSOCIATION D'ÉCOLE SANS ACTIVITÉ USEP (1ER DEGRÉ) OU UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (2ND DEGRÉ)*

[VOIR BORDEREAU « ÉCOLE » OU « ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE »]

ÉCOLE (C1 SCOLAIRE) 1 à 4 classe(s)	Pour les écoles publiques souhaitant bénéficier des	37 €
ÉCOLE (C1 SCOLAIRE) + de 4 classes	actions de la Ligue de l'enseignement de la Mayenne.	47 €
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE - de 500 élèves	Pour les établissements scolaires publics secondaires.	40 €
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE + de 500 élèves		90 €

L'affiliation est nécessaire pour bénéficier des actions et des services de la Ligue de l'enseignement de la Mayenne, ainsi que de l'assurance APAC.

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION SPORTIVE USEP (AFFILATION LIGUE + USEP)* [VOIR DÉLÉGUÉ USEP]

ASSOCIATION D'ÉCOLE USEP	21 €
SECTION USEP AMICALE LAÏQUE OU APE (ASSOCIATION PARENT D'ÉLÈVE)	21 €

TARIFS DES LICENCES INDIVI	DUELLES
ADULTE	12,30 €
ÉLÉMENTAIRE	3,90 €
MATERNELLE	3,40 €

ELON LA

À PARTIR DE 14€

L'affiliation est nécessaire pour bénéficier des actions et des services de l'USEP 53 et de la Ligue de l'enseignement de la Mayenne, ainsi que de l'assurance APAC.

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION UFOLEP (AFFILATION LIGUE + UFOLEP)* [VOIR **DÉLÉGUÉ UFOLEP**]

ASSOCIATION	Affiliati à partir
UFOLEP	141

iliation artir de	TARIFS DES LICENCES VARIANT SELON LA NATURE DES ACTIVITÉS PRATIQUÉES
41 €	ADULTE À PARTIR DE 25,50 €
	JEUNE À PARTIR DE 15 €

ENFANT

L'affiliation est nécessaire pour bénéficier des actions et des services de la Lique de l'enseignement de la Mayenne. ainsi que de l'assurance APAC.

VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ*

[VOIR DEMANDE « D'AFFILIATION STRUCTURE/COLLECTIVITÉ »]

MOINS DE 500 HABITANTS	125 €	mbre	DE 5 000 À 10 000 HABITANTS	333 €
DE 500 À 1 000 HABITANTS	178 €	spend du nor a collectivité		
DE 1 000 À 2 000 HABITANTS	209 €	Le tarif d'affiliation dépend du nombre d'habitants de la collectivité	DE 10 000 À 25 000 HABITANTS	385 €
DE 2 000 À 5 000 HABITANTS	281 €	Le tari C	PLUS DE 25 000 HABITANTS	590 €

L'affiliation est nécessaire pour bénéficier des actions et des services de la Lique de l'enseignement de la Mayenne, ainsi que de l'assurance APAC.

ADHÉSION INDIVIDUELLE

Vous pouvez également adhérer à la Ligue de l'enseignement de la Mayenne, à titre individuel : 15 € Rendez-vous sur: https://www.rejoigneznous.org/adhesion/individuel/ ou contactez-nous au 02 43 53 07 17.

L'ASSURANCE APAC

Renseigner la fiche diagnostic, en déclarant les activités (régulières ou temporaires) organisées et ses participants (adhérents, usagers...) permet à votre association, après étude et proposition d'un contrat d'assurance (CAP), d'obtenir une responsabilité civile associative (conditions réunies dans la MMA Multirisques Adhérents Associations).



C'est un document, joint à souscrit, et certains dossiers ce dossier, à remplir obligatoirement pour assurer pourraient être refusés pour votre association. Merci d'y prêter une grande at-

Aucune attestation ne pour- de responsabilité civile chez ra être délivrée sans ce un autre assureur, merci document, aucun contrat de fournir avec cette fiche temporaire (RAT, matériel, diagnostic une attestation personnes) ne pourra être de RC en cours de validité.

sinistres (responsabilité civile) défaut de garanties.

Si votre association dispose d'un contrat d'assurance

C'est pourquoi, lors d'organisation de manifestation (fête d'école, dîner-dansant, loto, tournoi, portes-ouvertes...), prenez le temps de vous poser certaines questions:

- Les personnes chargées de l'organisation, sont-elles tutilaires d'une carte Ligue?
- Le matériel utilisé (tables, chaises, structures gonflables, sono, barnums, tentes, friteuses...) n'appartenant pas à mon association mais qui a été prêté ou loué, est-il assuré?
- Par qui ? En cas de casse ou de vol, qui paye ?
- Lors d'une porte-ouverte, des séances d'essai (danse, zumba, gym...) sont proposées à des personnes non adhérentes ou non titulaires de cartes Ligue ou licences UFO-LEP, ces personnes sont-elles assurées ?
- Mon association organise un tournoi amical ouvert à tout le monde, dois-je couvrir ces personnes?
- Mon association organise des camps pour les enfants, comment sont-ils couverts?

SL'APAC ASSURANCE dispose de contrats d'assurances temporaires pour répondre à ces questions:

- R.A.T : Permet d'assurer en responsabilité civile et individuelle accident les personnes non titulaires de la carte Ligue et qui contribuent à l'organisation de vos manifestations ou qui participent à des activités sportives (hors vélo, moto, auto) comme les tournois, les séances d'essai...)
- T.R.M temporaire : Permet d'assurer le temps de votre manifestation, du matériel prêté ou loué à votre association
- R.V.M temporaire : Permet d'assurer un véhicule pendant une manifestation, un séjour.
- A.C.V: Permet d'assurer en RC, dommages, assistance et individuel accident les participants des centres de vacances (accueils collectifs de mineurs avec hébergement), obligatoire dès 12 participants et dès 5 nuits consécutives (code de l'action sociale et décret du 12/04/2002).



Avant chaque manifestation ou mise en place d'activité régulière et afin de lever vos doutes en matière d'assurance ou de réglementation, n'hésitez pas à contacter l'APAC au N° Vert 0 800 200 375)

CONTACTS

DIRECTION



JULIEN FAVROT
Directeur Général
Responsable du service

Education - Formation - Jeunesse

julien.favrot@laligue53.org 06 13 23 04 21

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



SÉVERINE ROBIEU
Chargée de l'accueil/secrétariat
contact@laligue53.org
02 43 53 07 17



SOLÈNE PLARD
Chargée de communication
Assistante administrative
communication@laligue53.org
02 43 53 07 17

SECTEUR CULTUREL



CHARLÈNE MUR
Responsable du service culturel
charlene.mur@laligue53.org
02 52 46 01 27



CÉDRIC HUARD
Régisseur général
cedric.huard@laligue53.org
06 33 17 97 96

VIE ASSOCIATIVE & FÉDÉRATIVE



CAMILLE PETRONChargée de mission éducation et vie associative

vieassociative@laligue53.org 06 44 25 11 24



SÉVERINE ROBIEU Affiliations/Référente APAC contact@laligue53.org 02 43 53 07 17

ÉDUCATION - FORMATION - JEUNESSE



CAMILLE PETRON
Chargée de mission éducation et vie associative

camille.petron@laligue53.org 06 44 25 11 24



MARIE MAIGNAN
Chargée de mission formation
marie.maignan@laligue53.org
02 52 46 01 29



CLOÉ MASSÉ Animatrice départementale cloe.masse@laligue53.org 06 86 57 24 76



ANDRÉA DIAZ Chargée de mission andrea.diaz@laligue53.org 07 69 04 09 05



FRANÇOIS ILLAND
Chargé de mission
francois.illand@laligue53.org
07 82 25 14 59

SECTEUR SPORTIF



FABIEN HUARD
Délégué départemental USEP
usep53@laligue53.org
02 52 46 01 42



STÉPHANE BARRÉ Délégué départemental UFOLEP ufolep53@laligue53.org 02 52 46 01 42

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT — DE LA MAYENNE ET VOUS

ASSOCIATIONS, ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, COLLECTIVITÉS:

des outils et des services pour vous accompagner et faciliter votre quotidien!

SERVICES RESERVÉS AUX MEMBRES DU RÉSEAU

ASSURANCE APAC

L'APAC, une assurance de proximité, solidaire et mutualiste, vous propose des garanties sur mesure pour couvrir au mieux tous les risques liés à vos activités.

SALLES ET MATÉRIEL

Des salles de réunions et du matériel (vidéo-projecteur, grilles d'exposition, costumes...) sont à votre disposition.

SACEN

Une réduction sur les droits d'auteurs.

WEBAFFILIGUE

Un espace de gestion de vos adhérents : Webaffiligue.

AGRÉMENT SERVICE CIVIQUE

La Ligue de l'enseignement, acteur incontournable du Service Civique vous fait bénéficier de son agrément et de son expertise. Elle se charge de toutes les démarches administratives pour que vous puissiez vous concentrer sur vos projets.

ÉDITION DES BULLETINS DE SALAIRE

Votre fédération vous propose une prise en charge globale des démarches liées à l'emploi dont les bulletins de salaire et l'ensemble des déclarations sociales et fiscales.

FRAMALIGUE

Un espace numérique sécurisé, un espace de stockage de données, un outil collaboratif.

UNE VEILLE MENSUELLE

Pour vous tenir informé de toutes les évolutions réglementaires, législatives, mais aussi les appels à projets en cours.

ACCOMPAGNEMENT AU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Parcours d'accompagnement à la vie associative :

Suite à une rencontre «diagnostic» avec Camille Pétron, (chargée de mission vie associative), nous vous proposons un parcours d'accompagnement individualisé pour dynamiser la vie associative : outils numériques, communication web, RGPD, gouvernance, projet associtaif, être en veille et demander des subventions, dynamiser son Assemblé Générale...

Les sujets sont multiples et adaptés à vos besoins!

LES MALLES PÉDAGOGIQUES

Prêt de malles pédagogiques sur la lecture, la citoyenneté, le sport, les pratiques numériques, le harcèlement...

VALORISATION DE VOS ACTIONS ET DE VOS PROJETS

Grâce à notre lettre d'information mensuelle et le projet radio, vos actions et projets sont valorisés.

SERVICES OUVERTS À TOUTES LES ASSOCIATIONS

PERMANENCES EMPLOI

BASICOMPTA, UN LOGICIEL DE COMPTABILITÉ EN LIGNE conçu spécifiquement pour les petites associations, pour faciliter la vie de votre trésorerie.

FORMATIONS DES BÉNÉVOLES

LA PROCÉDURE D'AFFILIATION

- I. S'affilier une première fois, contacter :
- Camille PETRON (association socioculturelle)
- Fabien HUARD (association USEP)
- Stéphane BARRÉ (association UFOLEP)

II. La réaffiliation se fait désormais par internet, via Webaffiligue.

S'engager à la Ligue,

c'est faire le choix d'une planète vivable, de sociétés ouvertes, généreuses et responsables.

C'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

C'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

C'est prendre sa part de citoyen.ne dans une démocratie qui implique tous ses citoyens.

C'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité

Rejoignez-nous!

CONTACT

ROBIEU Séverine > Référente affiliations

Coordonnées de la fédération référente Adresse

Ligue de l'enseignement de la Mayenne 31, Allée du Vieux-Saint-Louis BP 1424 53014 LAVAL Cedex

Mai

contact@laligue53.org

Numéro de téléphone 02 43 53 07 17

Site internet

www.laligue53.org



LE WEB AFFILIGUE:

Un outil pour simplifier l'affiliation

Le **Webaffiligue** est une application web gratuite pour faciliter la gestion administrative de votre association et de ses adhérent.e.s. **Il permet :**

- Un accès 24h/24h, 7 jours sur 7, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- · De gérer les données de vos adhérent.e.s et de vous faciliter les demandes d'adhésions
- D'accéder à des informations de votre fédération
- De suivre l'enregistrement de vos adhésions par la fédération à J+1
- D'imprimer des copies de cartes d'adhésions
- D'extraire des fichiers de vos adhésions (papier ou informatique)
- De communiquer directement avec vos adhérent.e.s, via une boîte mail intégrée





Rendez-vous sur www.affiligue.org





Renseignez votre identifiant (n° d'affiliation de l'association et mot de passe : possibilité de le demander en ligne).





Modifiez les informations, imprimez, datez et signez le document d'affiliation.





Envoyez le document scanné depuis **Webaffiligue**, par courrier ou déposez-le à la fédération

Après validation de votre fédération, vous pouvez commencer à gérer vos demandes d'adhésions en ligne. Le paiement s'effectuera à réception de la facture.



4 TUTORIELS POUR VOUS AIDER DANS VOTRE DÉMARCHE :

- Renouveler son affiliation
- Renouveler les adhésions culturelles
- Renouveler les adhésions USEP
- Renouveler les adhésions UFOLEP

Retrouvez sur le site (rubrique vie associative et fédérative > procédure d'affiliation) le dossier d'affiliation, la fiche diagnostic et les tutoriels!





